

# *Recommandations pour la détermination d'objectifs de gestion d'un estuaire au regard des opérations de dragage et d'immersion*

**GEODE**

Ressources, territoires, habitats et logement  
Énergie et climat Développement durable  
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)



**Recommandations pour la  
détermination d'objectifs de  
gestion d'un estuaire au regard des  
opérations de dragage et  
d'immersion**

---

ENS N° 63001Em

Mars 2008



**BCEOM**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNÉRIE





**TABLE DES MATIERES**

---

<b>TABLE DES MATIERES</b>	<b>1</b>
<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>2</b>
<b>2. SYNOPSIS DE LA DEMARCHE</b>	<b>5</b>
<b>3. ELABORER LE PLAN DE GESTION DES DRAGAGES</b>	<b>6</b>
<b>4. QUALIFIER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX</b>	<b>7</b>
<b>5. SELECTIONNER LES TECHNIQUES DE DRAGAGE ET LES SITES D'IMMERSION</b>	<b>8</b>
<b>6. EVALUER LES INCIDENCES DU PROGRAMME DE DRAGAGE/IMMERSION RETENU</b>	<b>9</b>
<b>7. ASSOCIER LES ACTEURS LOCAUX AU CHOIX DU PLAN DE GESTION DES DRAGAGES</b>	<b>10</b>
<b>ANNEXE : LISTE DES ORGANISMES RENCONTRES</b>	<b>12</b>

<b>Contexte</b>	<p>Suite à l'inclusion des chenaux de navigation dans le réseau Natura 2000, le groupe de travail GEODE (Groupe d'Etudes et d'Observations sur les Dragages et l'Environnement) a pour mission d'étudier la compatibilité entre les pratiques de dragage et les exigences des directives Natura 2000. Ce groupe, présidé par le Port Autonome de Rouen, réunit des représentants des Ministères de l'Equipement, (Direction des ports, Centre d'Etudes Maritimes et Fluviales, Cellules Qualité des Eaux Littorales), de la Défense (Direction des infrastructures), de l'Ecologie (Direction de l'eau), des ports autonomes maritimes et d'experts scientifiques (Ifremer).</p> <p>La première contribution de GEODE s'est traduite par un document sur l'état des bonnes pratiques de dragage en France au regard des exigences Natura 2000, dont une synthèse a été remise à la Commission européenne en avril 2006. Ce document présente un état des lieux des pratiques existantes des dragages d'entretien dans les estuaires français (Seine, Loire et Gironde), les adaptations nécessaires et des recommandations pour de meilleures pratiques environnementales .</p>
<b>Objectifs de la démarche</b>	<p>GEODE doit aujourd'hui préparer la position technique de la France à présenter au groupe de travail européen mis en place par la Commission européenne sur la gestion des estuaires en zone Natura 2000. Un guide technique de référence sera élaboré.</p> <p>Ce rapport vise à <b>présenter des recommandations pour déterminer les objectifs de gestion d'un estuaire au regard des dragages d'entretien et de la relocalisation des matériaux de dragage.</b></p>
<b>Méthode</b>	<p>Des enquêtes ont été réalisées auprès d'une <b>vingtaine d'organismes</b> ayant participé à un plan de gestion d'estuaires (voir liste en annexe). Cela a permis de connaître les convergences et divergences des acteurs, les points de blocage et <i>a contrario</i> les facteurs de réussite pour une bonne gouvernance en lien avec les opérations de dragage et d'immersion.</p>

## 1. INTRODUCTION

---

S'il n'est pas perçu comme une approche globale, l'aménagement et l'utilisation d'un estuaire, dans ses différentes composantes portuaire et de navigation, urbaine, industrielle, agricole ou touristique, peut entraîner des conflits d'usage et une dégradation irréversible des milieux naturels et de leur valeur écologique et à terme de leur valeur économique. Devant la pression croissante d'activités sur un espace limité, la seule approche sectorielle ne suffit plus quand chaque instrument réglementaire et chaque politique publique ne prend en compte que les objectifs d'un seul « acteur », négligeant les impacts croisés sur les autres secteurs d'activité.

**Ainsi au regard de leur caractère répétitif et non exceptionnel, les opérations de dragage d'entretien pourraient se concevoir non plus comme des opérations isolées gérées réglementairement dans le cadre d'une demande d'autorisation prolongée d'un éventuel renouvellement – certes en conformité avec la réglementation française -, mais bien comme des opérations intégrées dans la gestion générale de l'estuaire.** C'est en ce sens que la Commission européenne préconise une approche plus globale, notamment en relation avec le plan de gestion des sites Natura 2000 concernés de l'estuaire tel qu'il est élaboré - ou va être élaboré - dans le DOCOB (Document d'objectifs) de ces sites.

<p><b>Une approche plus globale des dragages d'entretien en relation avec le plan de gestion de l'estuaire.</b></p>	<p>Au plan méthodologique, le retour d'expérience des autorisations délivrées à ce jour, doit être l'occasion de <b>faire ressortir les améliorations apportées aux pratiques de dragage d'entretien</b>. Ces pratiques maîtrisées doivent conduire à rendre compatibles les dragages d'entretien avec les objectifs de gestion de chaque site Natura 2000 concerné. En ce sens, les autorisations délivrées à ce jour pour les dragages d'entretien des quatre ports autonomes contribuent à la perspective d'intégration des chenaux dans les sites Natura 2000. Les DOCOB doivent tenir compte de cet objectif particulier. Lorsqu'ils seront opérationnels, les DOCOB cadreront à leur tour les futures demandes de renouvellement d'autorisation des dragages d'entretien.</p> <p>Comment mettre en place une <b>stratégie globale et opérationnelle</b> visant à conduire les opérations de dragages d'entretien des chenaux de navigation en compatibilité avec les objectifs de gestion des sites Natura 2000 et ceci à l'échelle de l'estuaire ? Une démarche est proposée dans ce chapitre.</p>
---	---

<p><b>Quels moyens pour une stratégie globale ?</b></p>	<p>Dans le domaine du dragage d'entretien, la stratégie globale des autorités portuaires peut être élaborée sur la base de plusieurs objectifs essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Avoir une vision prospective des enjeux liés au dragage</b> en termes économiques (évolution des trafics maritimes) et d'aménagement (schéma directeur portuaire) pouvant conditionner les volumes et fréquences des dragages<sup>1</sup>.</li> <li>▪ <b>Assurer l'avenir en réservant un ou plusieurs sites d'immersion des matériaux de dragage</b> nécessaires et suffisants eu égard aux projets de développement portuaire et des dragages notamment d'entretien y afférents,</li> <li>▪ <b>Sélectionner les techniques de dragage et les sites d'immersion en mer</b> (ou de mise en dépôt des matériaux à terre) <b>acceptables économiquement dans l'optique du meilleur équilibre entre l'optimum économique et la protection de l'environnement</b>, et plus particulièrement de la conservation des sites Natura 2000 concernés,</li> <li>▪ <b>Définir, dans l'ensemble du processus de dragage</b> (extraction, transport, immersion ou dépôt), <b>des procédures qui obéissent aux meilleures pratiques de management environnemental</b>,</li> <li>▪ <b>Concier les usagers et la société civile au choix du plan de gestion des dragages</b>, dans un procédé participatif de gouvernance.</li> </ul>
---	--

<p><b>La gestion des dragages : une réflexion à intégrer dans une démarche globale</b></p>	<p>La réalisation d'un plan sectoriel spécifique de gestion des dragages et des immersions n'est pas systématique.</p> <p>En effet, cette réflexion peut être conduite dans le cadre d'une <b>démarche globale</b> plus large telle qu'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), comme cela va être le cas sur l'estuaire de la Gironde.</p> <p>Intégrer ce type de plan sectoriel à une démarche plus globale permet de <b>limiter la multiplication des outils de gestion</b> qui sont déjà nombreux sur les estuaires. Le Tableau 1 présente une revue des outils de planification et d'aménagement et des démarches partenariales et de gestion durable dans les trois estuaires français.</p>
--	---

▪ <sup>1</sup> en n'oubliant pas toutefois que sur les estuaires, et notamment sur la Gironde, les conditions hydrosédimentaires sont les premières à conditionner les volumes annuels en jeu.



**Tableau 1.** Revue des outils de planification et d'aménagement et des démarches partenariales et de gestion durable dans les trois estuaires français.

	<b>Directive Territoriale d'Aménagement (DTA)</b>	<b>Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)<sup>2</sup></b>	<b>Documents d'Objectifs (DOCOB)</b>	<b>Autorisation de dragage d'entretien (DE) et immersion (I)</b>	<b>Autres démarches</b>
<b>Gironde</b>	-	<b>SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés</b> En cours d'élaboration <i>Opérateur : SMIDDEST*</i>	-	<b>Autorisation (DE et I)</b> accordée au PAB pour une durée de 10 ans à compter de l'arrêté préfectoral en date du 6 mars 2006	-
<b>Loire</b>	<b>DTA de l'estuaire de la Loire</b> : publiée le 19 juillet 2006 au Journal Officiel.	<b>SAGE "Estuaire de la Loire"</b> En cours d'élaboration : Diagnostic réalisé <i>Opérateur : GIP Loire Estuaire</i>	<b>DOCOB "Estuaire de la Loire"</b> En cours d'élaboration : Diagnostic réalisé <i>Opérateur : BIOTOPE - Loire Bretagne</i>	<b>Autorisation (I)</b> accordée au PANSN pour une durée de 5 ans à compter de l'arrêté préfectoral en date du 24 avril 2003	<b>Plan Loire Grandeur Nature</b>
<b>Seine</b>	<b>DTA de l'estuaire de la Seine</b> : publiée le 10 juillet 2006 au Journal Officiel.	Démarche non engagée	<b>DOCOB "Estuaire de la Seine"</b> En cours d'élaboration : Diagnostic réalisé sur les différents milieux (validé en mai 2006) excepté le chenal <i>Opérateur : Maison de l'estuaire</i>	<b>Autorisation (DE et I)</b> accordée au PAR pour une durée de 5 ans à compter de l'arrêté préfectoral en date du 26 octobre 2004	<b>Plan de gestion global de l'estuaire de la Seine</b> <b>Projet de GIZC<sup>3</sup></b>

\* Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'estuaire de la Gironde

<sup>2</sup> Source : [www.gesteau.eaufrance.fr/sage](http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage)<sup>3</sup> Projet de Gestion Intégrée de Zones côtières consistant à réaliser un **Système d'Information Géographique** de l'estuaire de la Seine pour répondre aux besoins des élus et des acteurs locaux, de disposer d'outils d'aide à la décision et à la coordination concernant les différents usages de l'estuaire. Il prévoit d'intégrer la multiplicité des acteurs concernés, des questions posées, des coopérations envisageables et des dispositifs engagés. Il prend en compte la dimension environnementale, en s'appuyant sur les nombreux programmes de recherche qui ont fourni une grande quantité d'informations sans toutefois être exploitables en l'état. Il pourrait devenir à terme l'outil de préparation des politiques de gestion durable de l'estuaire, traduit sous forme cartographique pour faciliter la communication à destination des acteurs du territoire, et du public.

## 2. SYNOPSIS DE LA DEMARCHE

La démarche méthodologique proposée, sous réserve d'adaptations, doit pouvoir s'appliquer dans plusieurs cas :

- La **conception d'un nouveau programme de dragages d'entretien** sur plusieurs années nécessitant une première demande d'autorisation,
- La **continuation ou la modification d'un programme de dragage** dans le cadre d'une demande de renouvellement d'autorisation.

Phase	Objectif	Intérêt
<b>1. Elaborer le plan de gestion des dragages</b>	Le plan de gestion détermine les volumes et fréquences des dragages, les caractéristiques des sédiments à draguer, le programme de dragage à moyen et long termes..	Le plan de gestion des dragages traduit la vision prospective des enjeux en termes économiques (évolution des trafics maritimes) et d'aménagement (schéma directeur portuaire)
<b>2. Définir, qualifier et hiérarchiser les enjeux environnementaux</b>	Déterminer les enjeux environnementaux compte tenu des caractéristiques environnementales de l'estuaire.	La définition des enjeux servira de base à l'analyse de l'état de conservation du site requis dans le document d'évaluation des incidences Natura 2000. Les éléments de l'état de conservation seront recueillis à partir des études existantes et de mesures complémentaires sur le terrain.
<b>3. Sélectionner les techniques de dragage et les sites d'immersion compatibles avec les objectifs de gestion du site Natura 2000</b>	Prendre en compte les paramètres environnementaux à chaque prise de décision pour faire évoluer le programme de dragage vers l'opération la plus neutre pour l'environnement et la conservation du site Natura 2000.	Cette phase itérative permet de débattre les éléments de comparaison pour déterminer la solution ayant le meilleur équilibre entre paramètres techniques, environnementaux et économiques.
<b>4. Evaluer les incidences du programme de dragage retenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Evaluer les incidences directes et indirectes, temporaires et permanentes sur la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 concerné. <i>NB : Les incidences doivent être évaluées de manière absolue, mais aussi de manière relative et cumulative par rapport aux incidences que peuvent avoir d'autres facteurs, qu'ils soient naturels ou anthropiques.</i></li> <li>▪ Mettre en œuvre les mesures réductrices et éventuellement compensatoires</li> </ul> <p>Ces deux premiers points sont traités dans le cadre des demandes d'autorisations de dragage et d'immersion.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivre les effets après l'opération (suivi / bilan <i>ex post</i>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrôler la qualité environnementale du programme de dragage en vérifiant que les incidences résiduelles sont conformes avec les objectifs de gestion intégrée de l'estuaire concerné et plus particulièrement de la zone Natura 2000.</li> <li>▪ Tirer des enseignements pour les dragages de même type qui seront entrepris à l'avenir dans l'optique d'en réduire encore les effets.</li> </ul>

### 3. ELABORER LE PLAN DE GESTION DES DRAGAGES

**Le plan de gestion des dragages traduit la vision prospective des enjeux** en termes économiques (évolution des trafics maritime) et d'aménagement (schéma directeur portuaire) pouvant conditionner les volumes et fréquences des dragages.

<b>Plan de gestion des dragages</b>	<p>Le plan de gestion pluriannuel des dragages d'entretien peut être élaboré à l'aide d'indicateurs techniques, économiques et environnementaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les localisations des secteurs potentiels à draguer,</li> <li>▪ les caractéristiques physiques : hydrodynamique, bathymétrie, granulométrie des sédiments,</li> <li>▪ les volumes à draguer et leur phasage,</li> <li>▪ les caractéristiques physico-chimiques des sédiments et l'analyse de risque en résultant<sup>4</sup>,</li> <li>▪ les enjeux environnementaux : premier inventaire des zones naturelles et des activités sensibles et conflictuelles ; synthèse des enjeux tels que définis dans le DOCOB (s'il est élaboré),</li> <li>▪ les techniques de dragage envisageables,</li> <li>▪ le planning des différentes opérations dans le temps (plan de gestion à l'horizon 10 et 15 ans).</li> <li>▪ Coût des dragages.</li> </ul> <p>Une consolidation de ces informations est souhaitable sous forme cartographique (SIG) afin de pérenniser les données et de les incrémenter dans le temps.</p> <p>La majeure partie des éléments énoncés précédemment est présenté dans le cadre des demandes d'autorisation au titre du code de l'environnement ; l'ensemble de ces éléments doit être repris dans le plan de gestion des dragages.</p>
-------------------------------------	---

#### Préconisations :

Lors de l'élaboration d'un plan de gestion des dragages, il est nécessaire d'avoir une vision à court, moyen et long termes.

Pour cela, il serait intéressant de réaliser, en plus des dossiers d'autorisation de dragage et d'immersion, un **document stratégique à long terme**, éventuellement soumis à la concertation.

<sup>4</sup> L'analyse de risque permet de séparer, le cas échéant, les secteurs à draguer selon les risques envisagés (qualité des sédiments) et donc leur destination.

## 4. QUALIFIER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

### Qu'est-ce qu'un enjeu environnemental ?

Un **enjeu environnemental** désigne la valeur prise par une fonction ou un usage, un territoire ou un milieu au regard des préoccupations écologiques, patrimoniales, sociologiques, de qualité de la vie et de santé. Définir un enjeu, c'est déterminer les biens, les valeurs et fonctions environnementales, qu'il n'est pas acceptable de voir disparaître ou se dégrader.

Pour les opérations de dragage d'entretien, les enjeux environnementaux pourront s'apprécier par rapport à diverses valeurs :

- **des niveaux de risque acceptables<sup>5</sup>** eu égard à la nature qualitative des matériaux à draguer (et notamment leur niveau de contamination en composés organiques et inorganiques) et quantitative (volume par type de catégorie granulométrique) qui déterminent les flux totaux de contaminants, en pondérant notamment par rapport aux autres sources de contamination potentielle du système (rejets urbains par exemple),
- **la préservation de la biodiversité et du patrimoine** : habitats et espèces d'intérêt communautaire, écosystèmes protégés ou nécessaires aux équilibres biologiques, espèces végétales ou animales protégées ou remarquables (rareté), ressources naturelles renouvelables (frayères, nurseries), paysages sous-marins,
- **les usages de l'estuaire et de ses rivages** : zones de pêche et de cultures marines, de loisirs, d'activités et de sports nautiques,
- **le respect de la réglementation** : aires marines protégées, réserves sous-marines, sujétions du SDAGE, zones éligibles au titre du réseau Natura 2000, espèces protégées au titre de diverses conventions (Berne, Barcelone), Directive-cadre sur l'eau.
- **les valeurs sociétales**, en fonction de la valeur accordée par la société à certains grands principes : le principe de précaution, le caractère renouvelable des ressources naturelles, le droit des générations futures à disposer d'un environnement préservé, le droit à la santé et tout principe compatible avec le développement durable.

### Préconisations :

Pour qualifier les enjeux environnementaux, il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance du milieu estuarien et de ces usages. Pour cela il convient de :

- ☞ Réaliser un **état des lieux partagé** avant de chercher à qualifier les enjeux en mettant **en commun les données** acquises sur l'estuaire ;
- ☞ **Valoriser les connaissances acquises au cours des programmes de recherche**, rendre plus opérationnels certains de ces programmes.

<sup>5</sup>. L'analyse des risques chimiques appliqués aux dragages est explicitée dans le chapitre VII du livre « Dragages et environnement marin. Etats des connaissances ». IFREMER, 1999 (Auteurs : F.Quiniou et C. Alzieu) : Travaux réalisés dans le cadre du groupe GEODE.

## 5. SELECTIONNER LES TECHNIQUES DE DRAGAGE ET LES SITES D'IMMERSION

Cette phase essentielle consiste à sélectionner les techniques de dragage et les sites d'immersion potentiels. Une méthode consiste à comparer les solutions possibles par l'intermédiaire d'une **analyse multicritère**, outil couramment utilisé dans l'évaluation environnementale. L'analyse portera sur trois séries d'indicateurs : **techniques, d'environnement et économiques**. Le Tableau 2 présente une grille d'indicateurs permettant la comparaison de sites d'immersion. Cette grille n'est pas « universelle » mais devra être adaptée aux spécificités de chaque estuaire comme aux caractéristiques des matériaux à immerger.

**Tableau 2. Exemple de grille pour l'analyse de l'évaluation environnementale d'un site d'immersion de matériaux de dragage**

<i>Paramètres de l'environnement</i>		<i>Nature des incidences temporaires et permanentes, directes et indirectes</i>
<b>Milieu naturel</b>	<b>Milieu physique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Incidences sur la morphologie des fonds (exhaussement)</li> <li>▪ Effets sur la turbidité des eaux (excès de matières en suspension)</li> <li>▪ Remise en suspension des matériaux déposés</li> <li>▪ Incidences sur les paramètres physico-chimiques de la colonne d'eau</li> <li>▪ Pollution des fonds marins (comparaison avec le niveau de pollution)</li> <li>▪ Possibilité de recyclage des produits de dragage immergés</li> </ul>
	<b>Milieu vivant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Incidences sur le phytoplancton</li> <li>▪ Atteinte directe de la flore et de la faune sous-marines (ensevelissement, altération)</li> <li>▪ Incidences du panache de turbidité sur la faune benthique</li> <li>▪ Incidences sur les espèces sensibles et/ou protégées</li> </ul>
<b>Sites et patrimoine</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Incidences visuelles des opérations de dragage ou d'immersion</li> <li>▪ Incidences sur les sites archéologiques subaquatiques</li> <li>▪ Incidences sur les paysages sous-marins</li> </ul>
<b>Activités socio-économiques liées à la mer</b>	<b>Pêche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Incidences sur la qualité des fonds, les zones de cultures marines et les populations de poissons</li> <li>▪ Gêne à la pêche pendant les travaux</li> <li>▪ Effets des panaches turbides sur les zones d'activités</li> </ul>
	<b>Tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Risques de pollution des plages ou des secteurs utilisées pour les loisirs liés à la mer</li> <li>▪ Dénaturation temporaire ou permanente d'un site touristique</li> <li>▪ Gêne des travaux pour les activités nautiques et la plaisance</li> </ul>
	<b>Navigation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Gêne à la circulation de la navigation</li> </ul>
	<b>Servitudes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Incidences sur les réseaux et servitudes existantes</li> </ul>

### Préconisations :

Afin de sélectionner les techniques de dragage et d'immersion les plus adaptées, il est nécessaire de développer l'**évaluation coûts-bénéfices des opérations de dragage et immersion**.

## 6. EVALUER LES INCIDENCES DU PROGRAMME DE DRAGAGE/IMMERSION RETENU

Dans le cadre des demandes d'autorisation de dragages d'entretien - ou de renouvellements d'autorisation - entreprises depuis 2001, les ports autonomes d'estuaire doivent évaluer les incidences de leurs opérations de dragage dans le cadre de la réglementation française (Tableau 3).

**Tableau 3. Etudes d'évaluation des incidences des travaux de dragage et d'immersion sur les estuaires de la Loire, de la Seine et de la Gironde.**

<b>Estuaire</b>	<b>Port concerné</b>	<b>Type de dossier</b>	<b>Date</b>
<b>Loire</b>	PANSN	Demande de permis d'immersion de la Lambarde	2001
		Document d'incidences au regard de la conservation des sites Natura 2000	2005
		Document d'incidences sur l'eau	2005
<b>Seine</b>	PAR	Document d'incidences sur l'eau	2003
		Demande de permis d'immersion	
	PAH	Document d'incidences sur l'eau	2003
		Demande de permis d'immersion	2003
<b>Gironde</b>	PAB	Etude d'impact valant document d'incidences au titre de la loi sur l'eau et demande de permis d'immersion	2002

Les incidences des opérations de dragage/immersion doivent être étudiées à différents niveaux :

- incidences sur le **milieu physique** (bathymétrie, hydrodynamisme, turbidité),
- incidences sur la **qualité chimique et bactériologique** (teneur en oxygène, qualité chimique, bactériologique et sanitaire de l'eau et des sédiments),
- incidences sur les **écosystèmes** et notamment sur les **habitats et espèces d'intérêt communautaire** (incidences sur les organismes benthiques, planctonique, pélagiques, sur les mammifères marins, sur l'avifaune, sur la végétation des berges, sur les habitats).

### Préconisations :

- ☞ Développer les suivis pour **améliorer les connaissances** et **optimiser les pratiques de dragage et d'immersion**.
- ☞ Etablir des **cahiers des charges de suivi partagés** par les différents acteurs.
- ☞ **Associer scientifiques et associations aux comités de suivi** des dragages et des immersions

## 7. ASSOCIER LES ACTEURS LOCAUX AU CHOIX DU PLAN DE GESTION DES DRAGAGES

<p><b>L'évaluation environnementale n'a pas seulement un intérêt technique, elle doit aussi intégrer une démarche participative.</b></p>	<p>En engageant très tôt le dialogue avec l'ensemble des acteurs concernés (élus des collectivités, services de l'Etat, usagers de la mer, associations et public), l'autorité portuaire a la possibilité de leur expliquer la pertinence du programme qu'il soutient et de démontrer sa capacité à prendre en compte les propositions qu'ils expriment.</p> <p><b>La démarche participative</b> se définit comme l'engagement de la société civile dans la prise de décision d'une organisation. Les avantages de la participation du public sont nombreux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire émerger les grands enjeux environnementaux,</li> <li>▪ Partager l'information et débattre avec le public,</li> <li>▪ Participer à l'élaboration de solutions nouvelles,</li> <li>▪ Mettre en avant les conflits actuels ou à venir,</li> <li>▪ Et accroître l'engagement communautaire au regard du programme ou des projets qui en découlent.</li> </ul> <p>Il est important de favoriser <b>l'information</b> et la <b>concertation</b> auprès de l'ensemble des acteurs qui participent à la démarche.</p> <p>La concertation est une étape clef pour créer une vision commune aux différents acteurs et à l'échelle du territoire, ici l'estuaire.</p>
--	---

Du point de vue pratique, cette démarche de concertation peut s'appuyer sur un **comité de pilotage** suffisamment représentatif des acteurs et des institutions, des disciplines et de la zone concernée. Elle peut se dérouler en trois phases principales.

### ☛ Phase n°1. Qualification et hiérarchisation des enjeux environnementaux

Thèmes	Objectifs à atteindre
<p>L'autorité portuaire explique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ sa politique de développement portuaire et la stratégie « dragages » qui en découle,</li> <li>▪ les options techniques (types d'engins de dragage et destination des matériaux de dragage, notamment les sites d'immersion en mer),</li> <li>▪ l'historique des immersions déjà réalisées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Connaître le « jeu » des acteurs,</li> <li>▪ Susciter le débat sur la destination possible des matériaux de dragage,</li> <li>▪ Repérer les secteurs de l'estuaire où les contraintes sont irréversibles, (zones de « zéro dépôt ») et les contraintes modifiables (des sites d'immersion sont envisageables).</li> </ul>

☞ **Phase n2. Sélection d'un site ou de sites d'immersion**

Thèmes	Objectifs à atteindre
L'autorité portuaire explique : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les techniques de dragage et les sites potentiels d'immersion,</li> <li>▪ les indicateurs de comparaison dans les domaines technique, environnemental et économique,</li> <li>▪ les résultats issus de la comparaison multicritère.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rechercher un consensus sur une technique et sur un site d'immersion (à la demande du comité de pilotage, de nouvelles comparaisons peuvent être faites en cas de blocage ou pour conforter une solution par rapport à une autre),</li> <li>▪ Cadrer les observations des acteurs sur les « meilleures pratiques environnementales » à mettre en œuvre, une fois le site accepté, ceci en préparation de la phase suivante consistant à évaluer les incidences du projet sur l'environnement.</li> </ul>

☞ **Phase n3. Evaluation des incidences du programme de dragage**

Thèmes	Objectifs à atteindre
L'autorité portuaire explique : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les effets généraux des dragages sur l'environnement et les autres activités socio-économiques,</li> <li>▪ comment il entend réduire à la source les effets négatifs de ses opérations et instituer des « bonnes pratiques environnementales »,</li> <li>▪ et comment il souhaite évaluer <i>a posteriori</i> les effets de chacune des opérations et les effets cumulés du programme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faire valider les résultats de l'évaluation des effets,</li> <li>▪ Démontrer l'efficacité des mesures réductrices prises à la source pour limiter les effets dommageables,</li> <li>▪ Associer les acteurs au montage du programme de suivi de l'opération et à la diffusion ultérieure des résultats.</li> </ul>

Lorsque les choix seront arrêtés, l'autorité portuaire pourra présenter **un bilan de la concertation** montrant comment le programme de dragage d'entretien a été optimisé au regard des préoccupations d'environnement et comment les suggestions et recommandations du groupe d'acteurs locaux ont été prises en compte.

**Préconisations :**

☞ Créer des **commissions d'informations** relatives aux opérations de dragage et d'immersion afin d'améliorer la **transparence et la lisibilité des actions des ports autonomes**

☞ Partager avec l'ensemble des acteurs les **données disponibles** sur l'estuaire

☞ Faire également un **point sur les données non disponibles et à acquérir** afin d'instaurer une situation de confiance entre les acteurs. En effet, si certaines données ne sont pas communiquées par les ports, cela peut résulter d'une absence d'information et non d'une rétention volontaire de données comme cela est parfois reproché aux ports autonomes.



**ANNEXE : LISTE DES ORGANISMES RENCONTRES**

<b>Organismes rencontrés</b>	
<b>GIRONDE</b>	CEMAGREF (Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement)
	Direction Départementale de l'Équipement (DDE) 33 / Cellule Qualité des Eaux Littorales (CQEL) Bordeaux
	Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) Aquitaine
	Ligue de protection des Oiseaux (LPO) Aquitaine
	Association des pêcheurs professionnels en eau douce en Gironde
	Agence de l'Eau Adour Garonne
	Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde (SMIDDEST) (opérateur SAGE Gironde)
	Port Autonome de Bordeaux
<b>LOIRE</b>	Groupement d'Intérêt Public (GIP) Loire Estuaire (opérateur SAGE Loire)
	Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) Pays de la Loire
	LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX (LPO) Loire Atlantique
	BIOTOPE Nantes
	Port Autonome de Nantes Saint-Nazaire
	Agence de l'Eau Loire Bretagne
	Direction Départementale de l'Équipement (DDE) 44 / Cellule Qualité des Eaux Littorales (CQEL) Nantes
<b>SEINE</b>	Direction Départementale de l'Équipement (DDE) 76 / Cellule Qualité des Eaux Littorales (CQEL) Rouen
	Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) Haute Normandie
	Port Autonome de Rouen
	Port Autonome du Havre
	Cellule de suivi du Littoral Haut-Normand
	Comité local des pêches du Havre
	Maison de l'estuaire (opérateur DOCOB Seine)
	SOS Estuaire (fédération d'associations de protection de la nature)
	Inspection générale de l'Environnement (Rédactrice du rapport « La gestion des estuaires dans une approche communautaire », mai 2006, MTETM, MEDD)
Programme scientifique Seine aval	



*Coordonnées de la présidence GEODE :*

**GRAND PORT MARITIME DE NANTES SAINT-NAZAIRE**  
*Centre des Salorges*  
*18 quai Ernest Renaud*  
*BP 18609*  
*44186 NANTES CEDEX 4*

*Contact : Monsieur DELOUIS Antoine*  
*Tél. : 02.40.44.20.99*  
*Fax : 02.40.44.71.02*  
*Mail. : [geode@nantes.port.fr](mailto:geode@nantes.port.fr)*



**Direction Générale de l'Aménagement,  
du Logement et de la Nature  
Direction de l'Eau et de la Biodiversité  
Bureau du réseau Natura 2000**

Arche Sud - 92055 La Défense cedex

Tél. : 33 (0)1 40 81 30 47

Fax : 33 (0)1 40 81 82 55

